

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier le :

Préavis 2021-2026 / N°56

Subvention quadriennale 2026-2029 pour le Casino Théâtre de Rolle

La commission composée de :

Mesdames	Anne Beck (absente les 19 et 24 novembre) Valérie Schlup Susete Ulliel, Rapportrice (absente le 24 novembre)
Messieurs	Edouard Dubuis Christian Joly, (absent le 24 novembre) Federico Rapini, Président Alexandre Sobredo (absent le 19 novembre)

s'est réunie, en dates des 3, 19 et 24 novembre sur le préavis susmentionné.

Lors de la séance du 3 novembre 2025, Madame la Municipale Pascale Vollenweider a présenté et a répondu aux questions de la Commission qui la remercie pour sa disponibilité et les informations transmises.

Préambule

Le préavis présente la nouvelle convention 2026-2029 du subventionnement quadriennal du Casino Théâtre de Rolle (CTR) qui prévoit les subventions suivantes :

Années	2026	2027	2028	2029
Subvention communale	160'000	160'000	160'000	160'000
Subvention du Conseil régional	80'000*	80'000*	80'000*	80'000*
Subvention cantonale	70'000*	70'000*	70'000*	70'000*
Loterie romande	85'000	85'000	85'000	85'000

* Les deux autres parties publiques ont déjà annoncé leur intention d'augmentation de la subvention pour cette nouvelle convention, conditionnée par une augmentation de la part de la Commune de Rolle.

La subvention cantonale ainsi que celle de La Loterie Romande sont en hausse et sont passées respectivement de CHF 45'000.- à CHF 70'000.- et de CHF 55'000.- à CHF 85'000.-

La subvention de la Commune de Rolle augmente de CHF 20'000.- et selon le préavis celle de Région de Nyon (Conseil régional) augmente de CHF 10'000.-

Discussion

Lors des échanges avec Mme Vollenweider, la Commission a appris que Région Nyon a finalement décidé **de ne pas accorder d'augmentation** de subvention au Casino Théâtre de Rolle. Ci-dessous un tableau corrigé :

Années	2026	2027	2028	2029
Subvention communale	160'000	160'000	160'000	160'000
Subvention du Conseil régional	70'000	70'000	70'000	70'000
Subvention cantonale	70'000*	70'000*	70'000*	70'000*
Loterie romande	85'000	85'000	85'000	85'000

Les raisons invoquées par Région Nyon sont les suivantes :

- contexte budgétaire serré : le budget culture est chaque année débattue et les demandes des institutions conventionnées sont régulièrement questionnées.
- cohérence entre institutions : augmenter la part que le FRAT donne au CTR le placerait au-dessus du niveau de soutien accordé à d'autres institutions conventionnées. Comme Visions du Réel, ce qui serait jugé incohérent.
- engagement passé : lors du préavis de 2021, Région de Nyon avait déjà défendu le maintien de la subvention du Casino malgré des avis divergents, montrant son soutien constant.
- équité entre institutions : les autres institutions conventionnées n'ont pas reçu d'augmentation de la part de Région de Nyon, même si les autorités communales ou le Canton ont revu leur soutien à la hausse. Accorder une exception au CTR créerait un déséquilibre et pourrait susciter des demandes similaires difficiles à satisfaire.

Pour terminer, Région de Nyon explique encore que, par souci de transparence et pour renforcer l'équité, elle a également mandaté une étude sur les retombées économiques, qui sera présentée le 10 décembre. Cette analyse doit :

- clarifier la répartition entre financements « tourisme » et « culture »
- fournir une base solide pour la gestion future des conventions
- permettre d'ajuster les répartitions sans modifier de manière significative les montants globaux
- sécuriser les institutions en évitant de remettre en cause leur financement à chaque préavis.

La Commission se demande si cette analyse ne va pas coûter plus cher que la hausse de la subvention sur les quatre années. Elle regrette que Région de Nyon, qui avait accordé une augmentation lors du dépôt de ce préavis, revienne sur sa décision.

Tout ce qui précède ne saurait en aucun cas remettre en cause le soutien à une institution culturelle extrêmement appréciée de la population comme le Casino-Théâtre de Rolle. Lancée en 2011, la professionnalisation des structures a porté ses fruits et l'équipe menée par les codirectrices propose une offre de spectacles variée et de très grande qualité, attirant du public au-delà des frontières régionales. La CoFin est convaincue qu'une hausse de la subvention communale, couplée à celle promise à le canton, contribuera – entre autres – à renforcer le prestige grandissant du Casino-Théâtre de Rolle.

Conclusions

Considérant l'exposé ci-dessus, la Commission des finances vous demande, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Rolle,

vu le préavis 2021-2026 / N°56 du 4 août 2025

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Octroie à la Municipalité un crédit de CHF 640'000.- en termes de subventions pour les 4 prochaines années de l'Association du Casino Théâtre de Rolle ;
2. Autorise la Municipalité à prélever cette somme sans le compte de fonctionnement n° 1520.365300 « Subvention annuelle au Casino Théâtre » (MCH2 32201.363600), à raison de CHF 160'000.- par année de 2026 à 2029

Au nom de la Commission :

Le Président

La Rapportrice

Federico Rapini

Susete Ulliel

Rolle, le 25 novembre 2025